

BOURSE DES LIVRES - Année Scolaire 2010-2011

L'APEL prend en charge l'organisation de la Bourse des livres. L'objectif est de rendre service aux parents et aux élèves en leur facilitant la vente et l'achat des livres d'occasion au meilleur prix. La vente « sauvage » des livres par les élèves est exclue dans l'enceinte du lycée comme à ses abords par respect pour les organisateurs bénévoles durant toute la durée de l'opération. Les contrevenants seront sanctionnés (confiscation immédiate des livres qui ne seront restitués que plus tard).

Tous les élèves inscrits à Saint-Martin pour la rentrée 2010 bénéficieront de chèques-livres d'un montant de 60€ (6x10€). **Nous précisons que la monnaie n'est pas rendue sur les chèques-livres.** Il est donc préférable de prévoir de quoi **faire l'appoint** ; d'autre part l'expérience montre que dans certaines séries les 60€ des chèques-livres sont insuffisants pour régler l'ensemble des livres. Il est donc bon de prévoir de donner un **chèque libellé à APEL ST MARTIN - BOURSES DES LIVRES pour compléter le règlement.**

Nous mettons l'accent sur le fait que les familles paient leurs livres avec des chèques-livres, l'APEL ne dispose donc pas immédiatement d'argent pour régler les livres aux familles qui les ont déposés. L'APEL se fait rembourser les chèques-livres auprès d'un organisme de gestion et ce règlement (environ 60.000€) n'intervient qu'en décembre. L'APEL paiera les familles « vendeuses » aux environs de Noël 2010. En déposant vos livres à la vente au lycée St Martin, vous acceptez implicitement cette condition.

Dépôt 2^{ndes} et 1^{ères} : Jeudi 1^{er} juillet 2010 de 8h30 à 13h00

Précision : seuls les livres de langues en seconde seront repris (réforme du lycée)

Bourse des livres 2^{ndes} et 1^{ères} : Vendredi 2 juillet 2010 de 8h30 à 13h00

Dépôt des livres terminales : Jeudi 26 août 2010 de 8h30 à 13h00

Bourse des livres tous niveaux : Vendredi 27 août 2010 de 8h30 à 13h00

Les chèques livres sont à retirer le jour de la bourse des livres, le 2 juillet 2010 et au plus tard le 13 juillet 2010.

La bourse des livres aura lieu au gymnase (sous-sol du bâtiment B)

Pour déposer des livres à la vente, il faut impérativement :

- Une enveloppe longue blanche libellée à votre adresse et affranchie au tarif de 20g. (noter au dos le nom et prénom de l'enfant). Cette enveloppe sert à l'envoi du chèque.
- 2 € (participation aux frais de gestion et de papeterie).